

Mise en ligne : 8 octobre 2016.  
Dernière modification : 16 avril 2021.  
[www.entreprises-coloniales.fr](http://www.entreprises-coloniales.fr)

## SOCIÉTÉ MAROCAINE D'EXPLOITATIONS FORESTIÈRES

Société anonyme marocaine, 24 octobre 1918.

*(La Journée industrielle, 28 mai 1919, p. 3, col. 2)*

Marocaine d'Exploitations forestières. — Assemblée ordinaire 20 juin, 90, rue de la Victoire, Paris.

---

Société générale d'entreprises au Maroc  
*(La Journée industrielle, 4 juin 1919)*

.....  
Le conseil expose que, par suite de souscription aux actions nouvelles de la Société des Ports Marocains de Méhédya-Kénitra et Rabat-Salé et aux actions de la Société Marocaine d'Exploitations Forestières, le portefeuille se monte à 1.353.750 fr. contre 685.000 fr. au bilan précédent.

---

Société marocaine d'exploitations forestières  
*(La Journée industrielle, 13 avril 1921)*

Les actionnaires de cette société se sont réunis avant-hier en assemblée extraordinaire, sous la présidence de M. Stanislas Simon, président du conseil, vice-président de la Banque de l'Indo-Chine.

L'assemblée a régularisé l'augmentation du capital social de 650.000 fr. à 1 million, par la création de 700 actions nouvelles de 500 fr., omises au pair.

L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence de cette réalisation.

---

Société marocaine d'exploitations forestières  
*(La Journée industrielle, 10 juin 1921)*

Les actionnaires de cette société, dont le siège social est à Rabat (Maroc), place Souk-el-Ghezal, se sont réunis hier à Paris en assemblée ordinaire, sous la présidence de M. S. Simon, président du conseil d'administration.

Les comptes de l'exercice 1920, présentant un solde bénéficiaire de 39.880 fr. 30, ont été approuvés. .

Le rapport du conseil rappelle que les installations complémentaires entreprises par la société dès sa création ont été terminées au cours de l'exercice 1920.

Bien que les transports se soient sensiblement ralentis à l'entrée de l'hiver, par suite de l'insécurité du travail en forêt, la société a pu réaliser un chiffre assez important

d'affaires pour lui permettre, en fin d'exercice, d'enregistrer des bénéfices normaux, malgré la crise économique.

L'augmentation du capital qui, en 1920, est passé de 650.000 fr. à 1 million, a permis de créer un fonds de roulement en rapport avec l'importance prise par les approvisionnements en bois et les marchandises en stock.

L'assemblée a, sur la proposition du conseil, décidé la distribution d'un dividende de 6 % par action ancienne — soit 30 fr. par action — qui sera mis en paiement, sous déduction des impôts, à partir du 1<sup>er</sup> juillet prochain, à Rabat (Maroc).

L'assemblée a. en outre, ratifié la nomination de M. Auguste Terrier comme administrateur.

---

AEC 1922/561 — Sté marocaine d'exploitations forestières,

Siège admin. : 25, rue de Courcelles, PARIS (8<sup>e</sup>).

(Siège social : place Souk-el-Ghezal, RABAT).

Capital. — Sté an. marocaine, f. le 24 oct. 1918, 650.000 fr. en 1.300 act. de 500 fr.

Objet. — Toutes opérations concernant l'industrie du bois.

Conseil. — MM. Stanislas Simon [SG], Lucien Bourrellis, G. Brun, E[dmond] Coeytaux, J. Peyrelongue, admin.

---

Société marocaine d'exploitations forestières  
(*La Journée industrielle*, 13 juin 1922)

Cette société, au capital de 1 million, dont le siège social est à Rabat (Maroc), a tenu son assemblée ordinaire hier, au siège administratif, 25, rue de Courcelles, à Paris.

L'exploitation a fonctionné normalement pendant l'exercice 1921, quoique la crise économique se soit sensiblement accrue pendant cette période et encore aggravée au début de l'exercice en cours.

La société a pu cependant liquider tout le stock de bois ouvrés qui figurait au bilan clos le 31 décembre 1920, ainsi qu'une partie appréciable de la production de 1921.

Le stock de bois ouvrés, dans les divers dépôts figure au bilan du 31 décembre 1921 pour un total de 319.298 fr. 60, un peu inférieur à celui de l'an dernier, bien que, par suite de la diminution des prix de revient, ce chiffre corresponde à un cube de bois sensiblement équivalent.

La scierie a été mise en chômage au début de la mauvaise saison et ne sera remise en route que lorsque l'état du marché et celui des stocks de la société rendront cette mesure nécessaire.

Au cours de l'exercice, la société a conclu avec la Société Nantaise d'importations au Maroc un accord en vue de la représentation exclusive de cette dernière société au Maroc.

Le solde créditeur du compte de profits et pertes s'élève à 65.243 fr. 77, auquel s'ajoute le reliquat de l'exercice 1920 qui était de 3.549 francs 77, soit un total disponible de 68.793 francs 54, sur lequel l'assemblée a décidé de distribuer, en dehors des prélèvements statutaires, un dividende de 6 % aux actions, soit 30 fr. par titre, et de reporter à nouveau le solde de 5.531 fr. 35.

---

Société marocaine d'exploitations forestières  
(*La Journée industrielle*, 16 novembre 1922)

Les actionnaires de cette société, dont le siège social est à Rabat (Maroc), 5, rue de Nice, se sont réunis avant-hier en assemblée extraordinaire au siège administratif, à Paris, 25, rue de Courcelles, sous la présidence de M. Simon, directeur de la Banque de l'Indo-Chine, président.

Ils ont autorisé le conseil d'administration à porter le capital social de 1 million à 1.500.000 francs, au moyen de la création d'actions nouvelles de 500 francs, et modifié en conséquence l'article 7 des statuts.

---

Société marocaine d'exploitations forestières  
(*La Journée industrielle*, 16 février 1923)

Les actionnaires de cette société, dont le siège social est à Rabat (Maroc), 5, rue de Nice, se sont réunis hier, en assemblée extraordinaire, à Paris, 25, rue de Courcelles, sous la présidence de M. S. Simon, président du conseil d'administration.

Ils ont régularisé l'augmentation du capital social de 1 million à 1.500.000 francs, réalisée par l'émission de 1.000 actions nouvelles de 500 fr, assimilables aux actions anciennes. L'article 8 des statuts a été modifié en conséquence.

[Rachat de la scierie d'Azrou aux Scieries de l'Atlas]  
[www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Scieries\\_de\\_l'Atlas.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Scieries_de_l'Atlas.pdf)

Cette augmentation de capital avait été décidée par l'assemblée extraordinaire du 14 novembre dernier, pour permettre au conseil de réaliser, avec la Société marocaine des Scieries de l'Atlas, un accord aux termes duquel cette dernière société cède à la Société Marocaine d'Exploitations Forestières sa scierie d'Azrou ainsi qu'un approvisionnement de bois abattus en forêt. Du fait de cette cession, la Société Marocaine des Scieries de l'Atlas cesse d'être concurrente de la Société Marocaine d'Exploitations Forestières et devient au contraire sa cliente pour l'alimentation en matières premières de la menuiserie qu'elle possède à Meknès.

---

Société marocaine d'exploitations forestières  
(*La Journée industrielle*, 16 juin 1923)

Les actionnaires, réunis hier en assemblée ordinaire, sous la présidence de M. S. Simon, président du conseil d'administration, ont approuvé les comptes et le bilan de l'exercice 1922, qui s'est traduit par un bénéfice sur ventes de 145.867 fr. 38, laissant un bénéfice net de 1.387 fr. 32 qui vient s'ajouter au reliquat de l'exercice précédent avec lequel il forme un total de 6.918 fr. 67 qui a été reporté à nouveau.

L'exercice écoulé a été très vivement affecté par la crise économique, qui a provoqué la fermeture de presque tous les chantiers de travaux publics dans la région de Fez-Meknès. Le chiffre des ventes représente la moitié de celui réalisé en 1921 et la société a dû, pour éviter d'accumuler des bois en stock dans cette période, restreindre sa production. Cette situation s'est améliorée pendant les deux derniers mois de l'exercice par suite de marchés intéressants qui assureront l'activité de l'entreprise pendant tout l'exercice 1923.

La société a acquis une partie des installations de la Société marocaine des Scieries de l'Atlas, à Azrou : des accords conclus postérieurement ont permis à la société de développer les débouchés du cèdre dans la menuiserie et l'ébénisterie.

L'accord conclu en 1921 avec la Société Nantaise d'importation au Maroc a continué à jouer en 1922, mais a donné de moins bons résultats qu'en 1921.

Le conseil a poursuivi ses pourparlers avec le protectorat en vue de remédier à la situation créée à la société par suite du changement survenu dans le programme de construction des chemins de fer.

Rappelons que le capital social a été porté, par décision de l'assemblée extraordinaire du 14 novembre 1922, de 1 million à 1 million et demi. Cette opération, qui chevauche sur les deux exercices, n'apparaîtra qu'au prochain bilan.

---

Société marocaine d'exploitations forestières  
(*La Journée industrielle*, 21 juin 1924)

L'assemblée ordinaire tenue hier administratif, 25, rue de Courcelles, a approuvé tes comptes et le bilan de l'exercice 1923, faisant ressortir un bénéfice net de 91.750 francs 64 après amortissements.

Après dotation de la réserve légale, le dividende a été fixé à 6 %, soit 30 fr. brut par action. Le solde de 4.081 fr. 77 a été reporté à nouveau.

En raison de la crise économique au Maroc, peu de transactions ont pu être réalisées en ce qui concerne la vente des bois de cèdre et des bois du Nord. Par contre, des marchés intéressants ont été passés pour la fourniture de traverses de chemin de fer pour une période s'étendant sur plusieurs années. Les transactions relatives à la vente des madriers indigènes ont été assez actives. De plus, la société a développé la fabrication de divers sous-produits.

Un accord a été réalisé avec la Compagnie des Chemins de Fer du Maroc, pour l'édification, à Meknès, d'une usine de créosotage, sabotage et perçage de traverses.

Enfin, le conseil a poursuivi activement avec le gouvernement chérifien des pourparlers que le conseil espère voir arriver à bonne fin dans le courant de l'exercice.

L'assemblée a nommé administrateurs MM. L. Bourrellis, Ed. Coeytaux, L. Godard, M. Julien, A. Terrier, B. de Véricourt.

---

Société marocaine d'exploitations forestières  
(*La Journée industrielle*, 5 juin 1925)

L'assemblée ordinaire des actionnaires, tenue hier, 25, rue de Courcelles, à Paris, sous la présidence de M. L. Godard, président du conseil d'administration, a approuvé les comptes et le bilan de l'exercice 1924, présentant un solde créditeur de 122.162 fr. 57, non compris le report antérieur, de 4.081 fr. 77.

Après dotation de la réserve légale, le dividende a été fixé à 6 %, soit 30 fr. brut par action. Le reliquat disponible, soit 30.136 fr. 02, a été reporté à nouveau.

L'assemblée a réélu M. Edmond Coeytaux, administrateur sortant.

---

Société marocaine d'exploitations forestières  
(*La Journée industrielle*, 6 juin 1925)

Le rapport du conseil, lu à l'assemblée ordinaire du 4 juin, dont nous avons déjà publié le compte rendu, mentionne qu'en ce qui concerne l'exploitation sociale au cours de 1924, l'usinage de bois d'œuvre a porté à peu près uniquement sur la fabrication des traverses de chemins de fer ; les ventes de bois de cèdre ont été très faibles ; les transactions relatives à la vente des madriers indigènes ont continué à se développer. La

fabrication et les ventes de charbon de bois ont pris une assez grande extension par suite des quantités importantes de bois à feu que la société a eu à exploiter dans ses coupes. Enfin, la société a poursuivi la fabrication de divers sous-produits.

La société a été déclarée adjudicataire de grandes coupes dans la région d'Aïn-Leuh ; cette exploitation sera répartie sur cinq années à partir du 15 octobre prochain. À la suite de cette adjudication, la société a conclu un accord avec la société de la Régie Marocaine, aux termes duquel la société disposera de l'usine de la régie Marocaine à Aïn-Leuh.

---

STÉ MAROCAINE D'EXPLOITATIONS FORESTIÈRES  
S.A. marocaine au capital de 1,5 MF.  
Siège social : Rabat  
Bureau à Paris, 25, r. de Courcelles.  
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,  
*Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1926-1927, p. 767-768*)

Conseil d'administration  
composé de 3 à 8 membres, élus pour 6 ans,  
BOURRELLIS (Lucien)[Fougerolle/SGE-Maroc], 4, chaussée de la Muette, Paris  
; COEYTAUX (Edmond), à Rabat ;  
GODARD (Louis)[dir. Cie gén. Maroc], 15, r. Vavin, Paris ;  
JULIEN (Marius), 10, r. Victorien-Sardou, Paris ;  
TERRIER (Auguste)[Créd. fonc. Alg. Tun.], 17, av. de Tourville, Paris ;  
VÉRICOURT (Benito de)[dir. Cie gén. Maroc], 16, r. de Bourgogne, Paris.

Commissaires aux comptes  
PANNETIER (Georges)<sup>1</sup>, 31, r. Vaneau, Paris ;  
MAZIÈRES (de), à Rabat.

Cap. social. — 1.500.000 fr. en 3.000 act. de 500 fr.

---

---

<sup>1</sup> Georges Pannetier (Paris, 1876-Dierre, Indre-et-Loire, 1955) : officier de carrière, affecté au Tonkin (1901-1906), blessé grièvement en 1915 sur le plateau de Bolaute, promu à titre militaire dans la Légion d'honneur jusqu'au grade de commandeur, docteur en droit en 1919 avec une thèse sur « les Successions et le fisc », secrétaire général adjoint, puis sous-directeur de la Cie générale des colonies, la représentant en tant que commissaire aux comptes de nombreuses affaires, puis commissaire aux comptes de la Banque de Paris et des Pays-Bas dans les années 1936-1945. En relation avec Louis Pimpaneau, directeur au Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie, puis (1942) chef de cabinet de Darquier de Pellepoix au Commissariat général aux questions juives (d'après le petit-neveu de ce dernier, Julien Plainemaison).